La Commune tente le « Grand Prix des Maires »

Le conseil municipal s'est réuni le 1er octobre sous la présidence du maire, André Ferrand.

Ecoles : Différentes subventions ont été attribués : activité piscine à l'Espace Aquavaure, classe de découverte aux Estables, mobilier scolaire dans le cadre d'un nouveau fonctionnement plus dynamique appelé « classe flexible », permettant de rendre les classes plus accueillantes.

Terrain de football : Une opération a été votée dans le cadre de la mise aux normes. Cette opération inclus, entre autres, l'installation d'une main courante pour un coût HT de 3500,00 €, le devis retenu est celui de l'SYNERGIE SPORTS, situé à PELUSSIN.

Entretien des espaces verts des HLM : Une convention sera signée entre ALLIADE HABITAT et la commune de St Alban d'Ay, pour dédommager cette dernière des frais d'entretien occasionnés dans le cadre du désherbage et de la tonte des pelouses des HLM, patrimoine de cet organisme.

Une **réfection des enrobés** de la copropriété – ALLIADE HABITAT/Kinésithérapeutes est prévue.

Syndicat Mixte de l'Ay Ozon : le rapport annuel sur le prix et la qualité du service 2018 du service public d'assainissement non collectif est approuvé.

Mobilier de vélo : Le département propose de fournir gratuitement les collectivités, qui le souhaitent, en mobilier de vélo. Le conseil municipal décide de faire une commande de 2 abris collectifs. Chacun peut recevoir le stationnement de 5 vélos. Si la commande est validée par le président du conseil départemental, la livraison s'effectuera en novembre.

Amicale laïque : un complément de subvention est voté pour la garderie commune aux deux écoles.

Le Grand Prix des Maires : RMC en partenariat avec l'association des maires de France organise, la 2ème édition du « Grand Prix des Maires ». La commune décide de postuler pour la thématique : Développement durable en proposant le projet de la création de l'Espace des Truffoles qui intègre un sol auto drainant.

Commission environnement : Installation de trois hôtels à insectes. Ces derniers seront installés au jardin des fontaines, et dans les 2 écoles de la commune.

Cérémonie des vœux 2020 : la cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 3 janvier 2020.